



AHJUCAF
COURS SUPRÊMES JUDICIAIRES
FRANCOPHONES

Prix de l'AHJUCAF 2021 pour la promotion du droit

Le prix de l'AHJUCAF (Association des hautes juridictions de cassation ayant en partage l'usage du français) récompense l'auteur d'un ouvrage, d'une thèse ou d'une recherche, écrit ou traduit en français, sur une thématique juridique ou judiciaire, intéressant le fond du droit ou les missions, l'activité, la jurisprudence, l'histoire d'une ou de plusieurs hautes juridictions membres de l'AHJUCAF.

Sont éligibles au titre de la session 2021 les travaux présentés entre le 1er juillet 2019 et le 31 décembre 2020. **La date de limite d'envoi des dossiers est fixée au 31 mars 2021.** L'objectif prioritaire est de promouvoir de jeunes juristes d'avenir de pays en voie de développement, ayant travaillé sur des thématiques intéressant les Cours suprêmes francophones.

Le prix de 3.000 euros a pour finalité de valoriser la publication de ces travaux.

[Mme Ola Mothy a été la lauréate du Prix 2018 de l'AHJUCAF](#) pour sa thèse «*L'information du consommateur et le commerce électronique*» (Universités de Rennes et Beyrouth).

[Un Prix spécial a été attribué à M. Gildas Fiacre Nonnou](#) pour sa thèse «*L'indépendance du pouvoir judiciaire dans les Etats d'Afrique francophone : cas du Bénin et du Sénégal* » (Université d'Abomey-Calavi, Bénin).

[M. Aubin DASSI NDE et M. Gaudens DJIHOUESSI ont été les colauréats de l'édition 2019.](#)

M. Aubin DASSI NDE a soutenu sa thèse «*L'égalité professionnelle hommes/femmes dans les Etats d'Afrique noire francophone* » le 1er mars 2019 à l'Université de Yaoundé II (Cameroun). M. Gaudens DJIHOUESSI a soutenu sa thèse «*L'appropriation privée de l'eau en Afrique de l'ouest francophone* » le 29 mars 2019 à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

Encourager les travaux de recherche :

Le prix de l'AHJUCAF entend également encourager les travaux de recherche qui abordent l'évolution de la place institutionnelle des Cours suprêmes dans l'Etat de droit et les enjeux liés à leur rôle dans la régulation par le droit, sur le plan national et international.

L'objectif prioritaire :

L'objectif prioritaire du prix de de l'AHJUCAF est d'identifier et de promouvoir de jeunes juristes d'avenir de pays en voie de développement, ayant réalisé des travaux de qualité, et de soutenir la recherche juridique universitaire sur les thématiques intéressant les Cours suprêmes francophones.

Le prix est organisé chaque année :

Il consiste soit en une dotation financière de 3.000 euros et une valorisation dans le cas où l'ouvrage a déjà été publié, soit en une aide à la publication du même montant s'il s'agit d'une thèse ou d'autres travaux de recherche non encore publiés sous forme d'ouvrage. A titre exceptionnel, au regard de la qualité des ouvrages présentés, le jury peut décider d'attribuer deux prix par concours ou de n'attribuer aucun prix.

Éligibilité :

Sont éligibles au titre de la session 2021 tous les ouvrages publiés, toutes les thèses soutenues ou les travaux de recherche présentés, entrant dans le champ ci-dessus défini, entre le 1er juillet 2019 et le 31 décembre 2020.

Le jury :

Le jury est composé de membres de droit et de membres désignés. Les quatre membres de droit sont deux membres du bureau de l'AHJUCAF désignés par celui-ci, le secrétaire général de l'AHJUCAF et le représentant de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Parmi les membres désignés par le bureau de l'AHJUCAF figurent au minimum deux universitaires de pays différents.

Date limite des candidatures :

Le dossier complet devra parvenir au plus tard le **1er mars 2021** au secrétariat général de l'AHJUCAF :

Adresse : Cour de cassation - 5 quai de l'Horloge, 75055 Paris Cedex 01 France, par courrier postal.

Renseignements : + 33 (0)1.44.32.66.93

Un envoi par mail d'une version PDF devra également parvenir avant cette même date à l'adresse structurelle du secrétariat général de l'AHJUCAF : sgajhucaf@ahjucaf.org
Tous les éléments utiles sont disponibles sur le site internet de l'AHJUCAF : <http://www.ahjucaf.org> dans la page consacrée au [Prix de l'AHJUCAF 2021](#).

Constitution du dossier :

Les postulants doivent transmettre au secrétariat de l'AHJUCAF une lettre de candidature au Prix AHJUCAF 2021, accompagnée de :

- Un fichier de la thèse ou de l'ouvrage référencé, adressé par mail en format PDF ;
- Un CV mentionnant nécessairement les coordonnées postales, électroniques et téléphoniques du candidat ;
- Le résumé de la thèse ou de l'ouvrage (4 pages maximum) ;
- Le rapport de soutenance (pour une thèse) L'introduction de la thèse ou de l'ouvrage ainsi que le plan de la thèse ou de l'ouvrage ;
- Deux attestations pour soutenir la candidature à l'obtention du prix.